Affiché le

# Communauté de communes PEV ID : 059-200041960-20190923-CC\_2019\_188-DE

Département du Nord Arrondissement de LILLE

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION** CC\_2019\_188 L'an deux mille dix-neuf, le 23 septembre à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à WAHAGNIES sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 15 septembre 2019, conformément à la loi.

**OBJET:** 

#### Présents:

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

**COMMISSION N°4** 

M. Eric MOMONT, 2ème vice-président M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président

Remboursement des frais de mission des intervenants extérieurs. M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5ème vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE - KOS, 6ème vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7ème vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8ème vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9ème vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10ème vice-présidente

## Présents à l'ouverture de la séance:

De la délibération 2019\_157 à la 2019\_161

Titulaires présents: 35

Suppléants présents : 2

Procurations: 7

Nombre de votants: 44

A partir de la délibération 2019\_162

Titulaires présents: 37

Suppléants présents : 2

Procurations: 8

Nombre de votants: 47

Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT (à partir de la 2019\_162), M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Régis BUE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Ludovic ROHART (à partir de la 2019 162), M. Frédéric SCZYMCZAK, Mme Monique RIZZO, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

#### Ont donné pouvoir :

M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

M. Guy SCHRYVE, procuration à M. Frédéric PRADALIER

Madame Sandrine PESSE, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Bernard ROGER, procuration à M. Bernard CHOCRAUX

Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE

Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART

Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. Frédéric SCZYMCZAK

M. Didier WIBAUX, procuration à M. Thierry LAZARO

#### Absents excusés:

M. Jean DELATTRE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCQ

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 septembre 2019

Envoyé en préfecture le 27/09/2019 Reçu en préfecture le 27/09/2019

Affiché le

ID: 059-200041960-20190923-CC\_2019\_188-DE

Délibération CC\_ 2019\_188

## **COMMISSION N°4**

## Remboursement des frais de mission des intervenants extérieurs

### Le Conseil Communautaire,

Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT organise ponctuellement des évènements et/ou des colloques qui peuvent amener l'interventions de personnalités extérieures à la collectivité,

Considérant que ces personnalités peuvent engager des frais liés à leur intervention, et notamment des frais d'hébergement, de restauration ou de déplacement,

Qu'il convient de prévoir le remboursement de ces frais.

Ouï l'exposé de son Président,

## **DECIDE**: (par 47 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 47 VOTANTS)

- De prendre en charge les frais de mission recouvrant les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des intervenants extérieurs à l'occasion de colloques ou d'évènements organisés par la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT,
  - Soit par un paiement direct au prestataire
  - o Soit par remboursement aux intervenants des frais qu'ils ont avancés.
- D'autoriser son Président à signer tout document afférent.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

lean-Luc I